



### **La Ville de Brampton poursuit sa réouverture progressive et sécuritaire avec la levée du règlement sur le port obligatoire du masque**

BRAMPTON, ON (le 18 mars 2022) – La Ville de Brampton poursuit sa réouverture en mettant l'accent sur la santé et la sécurité. Le personnel retourne graduellement et en toute sécurité dans les bureaux et les lieux de travail de la Ville.

#### **Règlement sur le port obligatoire du masque**

La Ville a modifié son [port obligatoire du masque à Brampton pendant la pandémie de COVID-19](#) pour qu'il prenne fin lundi 21 mars 2022. Cette modification est conforme à la levée par la province de l'Ontario, à la même date, des exigences provinciales en matière de masques dans la plupart des milieux.

Le port du masque continuera d'être obligatoire dans certains endroits tels que les transports en commun et les terminaux intérieurs, les établissements de soins de santé, les foyers de soins de longue durée et les établissements de soins collectifs. Les habitants sont invités à respecter les personnes qui choisissent de continuer à porter des masques dans les milieux où ils ne sont plus obligatoires.

En vertu du règlement sur le port obligatoire du masque, les masques non médicaux étaient obligatoires dans tous les espaces publics intérieurs afin de protéger la santé et la sécurité de la communauté. Avant la modification, le règlement devait prendre fin le 1<sup>er</sup> avril 2022.

#### **Service de transport en commun de Brampton**

Le port de masques continuera d'être obligatoire dans tous les autobus du Service de transport en commun de Brampton et dans les terminaux de ce dernier, conformément aux [règlements de la province](#). Le nettoyage et la désinfection restent en vigueur. Les installations et les terminaux qui ont des surfaces dures seront nettoyés et désinfectés quotidiennement.

Visitez [www.bramptontransit.com](http://www.bramptontransit.com) ou suivez [@bramptontransit](https://twitter.com/bramptontransit) sur Twitter pour obtenir des mises à jour sur le service. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le centre de contact du Service de transport en commun de Brampton au 905 874-2999.

#### **Services des loisirs**

À partir du 21 mars, les personnes qui entrent dans les centres de loisirs de la Ville ne sont plus tenues de porter un masque. Les personnes qui souhaitent continuer à porter un masque lorsqu'elles utilisent les installations récréatives sont invitées à le faire.

Les limites de capacité et les exigences en matière de preuve de vaccination dans les centres de loisirs ont été supprimées, conformément à la récente levée de la réglementation provinciale. Les centres de loisirs sont ouverts aux programmes inscrits et aux programmes d'accueil. Il n'est pas nécessaire de



s'inscrire à l'avance pour visiter les centres de loisirs, mais il est recommandé aux visiteurs d'acheter leurs services en ligne avant leur visite, car tous les services sont offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Consultez les programmes disponibles et inscrivez-vous sur la page [www.brampton.ca/registerforprograms](http://www.brampton.ca/registerforprograms), en appelant le 311 ou en vous rendant en personne dans n'importe quel centre de loisirs de la Ville.

### Délégations

Les délégations resteront à distance pour toutes les réunions de la Ville jusqu'au mercredi 30 mars 2022. Après le 30 mars, les délégations en personne seront autorisées, mais il sera toujours possible de participer à distance.

Vous trouverez le calendrier des prochaines réunions de la Ville [ici](#).

### Dépistage de la COVID-19

Le dépistage préalable n'est plus nécessaire pour entrer dans les installations de la Ville, y compris les installations de loisirs. Les habitants sont encouragés à rester chez eux s'ils ne se sentent pas bien.

La Ville remercie ses habitants d'avoir fait leur part tout au long de la pandémie en respectant une distance physique, en pratiquant une bonne hygiène et en portant des masques pour aider à stopper la propagation. Les habitants doivent continuer à faire passer la santé et la sécurité de la communauté avant tout en restant chez eux s'ils sont malades et en se faisant vacciner et renforcer contre la COVID-19. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les vaccinations contre la COVID-19, consultez le [portail sur les vaccins](#).

-30-

#### CONTACT MÉDIA

Service des médias multiculturels de la Ville de Brampton  
[multiculturalmedia@brampton.ca](mailto:multiculturalmedia@brampton.ca)